

Commune d'ETH
République française, Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe

PROCES-VERBAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du Conseil Municipal du 06 Septembre 2025 à 9h30

Présents : Pierrette Guiost, Bertrand Kriegel, Marie-Claire Lara, Philippe Roger, Xavier Ryckebusch, Delphine Stibling, Fabrice Wandolski
Absents : Laurent Genamez, Wilfried Gilbert, David Juzac
Secrétaire de séance : Marie-Claire Lara

Informations :

* Annonce de la démission de M. Pierre Hecquet, adjoint aux travaux effective en date du 04/09/2025, date de la signature de l'arrêté préfectoral.

* Mme Guiost, maire, informe l'assemblée qu'elle ne se présentera pas aux élections municipales de Mars 2026.

Délibérations et votes :

1. Budget : subventions
Association Mosaïque : dissoute
Eth en Marche : 200€ (7 votes Pour, 0 vote Contre, 0 Abstention)
Eth en Fête : pas de demande
Eth Drinkers : pas de demande
Les Mésanges : 200€ (4 votes Pour, 0 vote Contre, 3 Abstentions)
Nadya Soleil : 200€ (7 votes Pour, 0 vote Contre, 0 Abstention)

2. CDG59 : consultation sur la demande d'affiliation volontaire du Syndicat Mixte des ports intérieurs du canal Seine-Nord Europe au CDG59 : Avis favorable à l'affiliation volontaire (7 votes Pour, 0 vote Contre, 0 Abstention)

3. ARS : désignation d'un référent pour la lutte antivectorielle : Fabrice Wandolski propose sa candidature, acceptée à l'unanimité des présents (7 votes pour, 0 vote Contre, 0 Abstention)

Questions diverses :

- A. RH : mouvements du personnel
* 01/11/2025 : départ d'une secrétaire pour mutation volontaire
* Titularisation : Le poste d'un agent technique étant vacant pour cause de retraite, Mme le Maire propose la titularisation prochaine d'Ugolin Antolski en remplacement

- B. Travaux : bilan état d'avancement des travaux par Mme Guiost

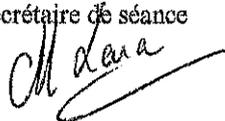
- C. Manifestations du 2nd semestre : réunion commission culture le 08/09/2025 à 11h.

Prochain conseil Municipal : Samedi 27 Septembre 2025 à 9h15

La séance est levée à 11h30.

Le 06/09/2025

Marie-Claire Lara, secrétaire de séance



Arrêt du Procès-verbal

Séance du 27 septembre 2025

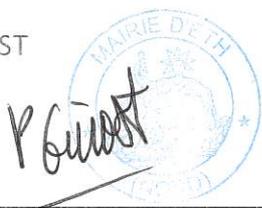
Madame le Maire rappelle à l'Assemblée que le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2025 a été transmis par mail à tous les membres du Conseil Municipal.

Elle demande aux Conseillers s'il y a des précisions ou modifications à apporter à celui-ci.

Aucune remarque n'ayant été formulée, Madame le Maire prononce l'arrêt du procès-verbal de la séance du 6 septembre.

Procès-verbal arrêté le : 27/09/2025

Le Maire,
Pierrette GUIOST



La Secrétaire de séance
Marie-Claire LARA

